

523 dossiers en souffrance

Alors que leurs dossiers avaient été instruits favorablement par les services de l'État, 523 familles ne peuvent plus prétendre à un financement du fait de la suppression de l'APL accession. Pourtant des solutions d'urgence existent selon la Capeb, la CGTR et la CFDT.

Depuis la forte mobilisation du 1^{er} mars et le rassemblement devant la préfecture pour réclamer le rétablissement de l'allocation logement accession, la pression ne retombe pas. La confédération des artisans et petites entreprises du bâtiment, la CGTR et la CFDT ont ainsi tenu une conférence de presse commune vendredi dernier afin de rappeler les initiatives locales comme celles des parlementaires locaux. Ainsi de David Lorton qui a déposé à l'Assemblée nationale un projet de loi visant à restaurer l'allocation logement accession en outremer, le texte étant signé par l'ensemble des parlementaires réunionnais. De son côté Éricka Bareigts a écrit aux ministres de la cohésion des territoires et de l'outremer proposant l'application d'urgence de l'allocation logement accession dès le projet de loi évolution du logement et aménagement numérique (ELAN) qui sera proposé en conseil des ministres ce mercredi 4 avril. Enfin, c'est également Nadia Ramassamy qui a rencontré le président de la République lors de son déplacement. Selon elle Emmanuel Macron serait pour la restauration de cette allocation dans une prochaine grande loi pour l'outremer.

Mais ce sont aussi les acteurs de terrains qui sont en première ligne dans ce combat, organisations syn-

dicales de salariés comme artisans sous-traitants ou confédération Nationale du Logement (CNL) ont rappelé la Capeb, la CGTR et la CFDT.

Selon les estimations 4 000 Réunionnais ne pourront plus devenir propriétaires avec la suppression de cette allocation, 2 000 emplois étant menacés au travers d'environ 500 entreprises.

Une reprise d'activité pour un an

«Aujourd'hui l'ensemble des Réunionnais s'est emparé de ce sujet sensible au cœur de la cohésion sociale et l'accession à la propriété est un rêve avoué pour les ménages bénéficiant de revenus modestes» soulignent les organisations. Toutefois, face à la démarche de reconquête de l'APL accession à laquelle la Capeb adhère bien évidemment à 100%, le syndicat souligne qu'il faut ne pas oublier les 523 dossiers en souffrance dans notre île, qui restent dans l'attente d'un financement alors qu'ils ont été instruits favorablement par les services de l'État. Pour la Capeb «ces 523 dossiers ce sont 523 familles qui peuvent pré-



La mobilisation n'a pas faibli depuis le rassemblement du 1^{er} mars dernier devant la préfecture à Saint-Denis. (Photo David Chane)

tendre à un toit, 1 000 emplois sauvés et 500 entreprises de proximité qui peuvent respirer».

Des solutions de financement d'urgence existent pour régler au moins ces 523 dossiers. Chez nos confrères d'Antenne Réunion, Hubert Picardo résumait ainsi les deux pistes envisagées par la

Capeb: «A La Réunion il y a, sur la LBU, un volume de 15 millions d'euros qui étaient prévus pour l'amélioration de l'habitat et le logement diffus qui ne sont pas fléchés car l'APL a été supprimée. Nous demandons à l'État de pouvoir, de manière dérogatoire, pouvoir remettre ce budget sur les 523 dossiers en souffrance.

Avec ces dossiers nous pouvons redémarrer l'activité au moins pour un an. La deuxième solution, avec la loi NOTRe, qui permet à la Région d'avoir une activité sur l'habitat, ce serait d'apporter une aide complémentaire de façon à pouvoir financer ces dossiers.»

Hervé CHOSSAT



Capeb, CGTR et CFDT sont unies dans ce combat. (D.R.)

SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Rendez-vous à l'IUT de Saint-Pierre

Du 3 au 8 avril c'est la semaine de l'industrie. Autour de la thématique de «l'industrie du futur», une table-ronde est organisée jeudi.

La semaine de l'industrie se déroule cette année du 3 au 8 avril à La Réunion. Un événement majeur destiné à faire connaître au grand public ce monde industriel parfois méconnu. L'IUT de La Réunion participe cette année à cette semaine dont la thématique est «L'industrie connectée».

Durant toute la semaine l'établissement proposera plusieurs

manifestations. Ainsi le Fablab de l'IUT ouvre ses portes de 8 à 17 heures pour faire découvrir ses imprimantes 3D et ses objets connectés. Des ateliers pratiques – comment construire un téléphone portable? – auront lieu jeudi 5 avril (réservation obligatoire à fablab@univ-reunion.fr).

Enfin, ce même jour, de 17 à 18 h 30, c'est une conférence or-

ganisée en partenariat avec l'Adir et la Technopole de La Réunion qui a lieu sur le thème «Réseaux bas débits, UIOT et industrie 4.0. Évolution ou révolution?»

Clairément l'évolution du fonctionnement global de l'industrie crée un nouveau contexte dénommé «industrie du futur» ou industrie 4.0. Au cours de la table-ronde qui suivra les diverses interventions, avec des entreprises, il s'agira de répondre aux nombreuses interrogations dans ce domaine. Quels sont les principaux piliers de l'industrie 4.0? Doit-on vivre cette transformation comme une simple évolution de la chaîne logistique et de l'outil de production ou comme une véritable révolution industrielle? «Pour contribuer à cette réflexion nous proposons une vue d'ensemble de ce concept et d'étudier son impact dans le cadre d'une économie insulaire de type PME/PMI» précisent les organisateurs.

H.C.



Le Fablab fait découvrir ses imprimantes 3D et ses objets connectés (Photo Gaëlle Gonthier)

Cœur de Ville La Possession

LA KANOPÉE

LE COMMERCE AU

Centre DE LA VILLE

2 500 m²

1 moyenne surface alimentaire

3 000 m²

32 cellules à partir de 40 m²

5 500 m²

en commercialisation exclusive

LA KANOPÉE
Cœur de Ville

LANCLEMENT DE LA COMMERCIALISATION

Profitez d'un emplacement à fort potentiel commercial, au cœur de la 1^{ère} Smart City de l'Outre-mer

0262 34 00 34

Membre

WWW.LAKANOPÉE.RE